

[Français]

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que l'honorable ministre a déclaré qu'il engagerait des discussions avec certains fabricants américains de détergents, ne pourrait-il pas aussi consulter les sociétés américaines qui, actuellement, ont mis sur le marché des produits entièrement biodégradables, les seuls qu'il soit permis d'utiliser dans certains États américains?

[Traduction]

L'hon. M. Greene: Je le répète, monsieur l'Orateur, notre produit est déjà biodégradable. Je n'ai pas l'intention de consulter de nouveau les fabricants, car je crois avoir fait tout mon possible à cet égard. Comme je l'ai déjà dit, l'auto-discipline ne fonctionnant pas, je crois que le gouvernement doit entrer en jeu.

[Plus tard]

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur la question des détergents biodégradables. Le ministre peut-il nous dire si cette biodégradabilité s'applique seulement aux éléments non phosphatés des détergents ou également aux éléments phosphatés? A mon avis, cette question importante fait suite à une question antérieure.

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr de la portée technique de la question. Sauf erreur, on a rendu les produits biodégradables grâce à un accord volontaire des sociétés. A cause du succès remporté à cet égard, j'avais espéré des succès semblables dans tout le domaine des phosphates. Les compagnies ont adopté l'opinion suivante: (a) il n'y a pas de substitut à l'heure actuelle et (b) la solution consiste à construire ou à aménager des usines pour épurer les phosphates, et non pas à empêcher leur usage puisqu'en soi les phosphates ne sont pas nocifs. Ils créent seulement un milieu propice à la prolifération des algues; aussi, les compagnies estiment qu'une purification après coup suffirait. J'en ai donc conclu que je ne pourrais obtenir dans le cas du contrôle des phosphates la collaboration accordée dans celui de la biodégradation.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE LAITAGES

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de

l'Industrie et du Commerce si, compte tenu de ce que son ministère semble avoir réussi à accroître sa part du marché japonais des denrées alimentaires en fonction de chaque produit pris isolément, il envisagerait maintenant de faire un effort spécial pour vendre des produits laitiers, afin d'atténuer le très grave problème que nous avons ici?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): J'y songerai, monsieur l'Orateur, tant en ce qui concerne le Japon que tout autre pays, car nous faisons de grands efforts dans le monde entier.

Une voix: Faites de votre mieux.

L'ÉNERGIE

LES RESSOURCES MARÉMOTRICES DU BASSIN MINAS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et lui demander si, consécutivement à la réponse qu'il m'a donnée voici quelques semaines, il pourrait m'indiquer à quel moment le gouvernement recevra ou sera en mesure de rendre public l'étude de rentabilité relative à l'usine marémotrice du bassin Minas?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois savoir qu'il s'agit d'une question d'impression. Les choses en sont au point où, à mon sens, cette étude devrait nous être communiquée incessamment.

M. Forrestall: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous indiquer si une décision a été prise par lui-même ou par son ministère quant à la publication de ce rapport?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, le rapport a été fait en liaison avec les provinces et la décision de la publier devra faire l'objet d'une négociation. Une telle décision n'a pas encore été prise à la table des négociations.

LES TRANSPORTS

LA FORMULE D'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS FERROVIAIRES

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Cette affaire est importante en raison des demandes formulées pour l'abandon de lignes de chemin de fer, plus particulièrement dans l'Ouest canadien. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures auraient été prises pour défendre la formule d'établissement des prix de la Commission canadienne